



# CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE CDG

Pour le Maroc Avenir

 [www.cdg.ma](http://www.cdg.ma)    GroupeCDG



صندوق الابداع والتدبير  
+3144213000 A 8018/AS  
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

# EXTRAIT

## DU MESSAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

*« Pour Nous, le développement se fonde sur la complémentarité et l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale... »*

*Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste  
Fête du Trône 30 juillet 2016*

# PRÉAMBULE

Le Maroc a fait le choix de placer les enjeux de Développement Durable au cœur de ses priorités et a entamé de nombreux chantiers en faveur de la protection de l'environnement, de l'inclusion et la cohésion sociale ainsi que l'émergence d'une croissance économique responsable et durable. En effet, le droit au développement durable a été érigé et consacré par la constitution du Royaume.

Tiers de confiance, la CDG est une institution publique exerçant un double mandat. Elle collecte et sécurise l'épargne réglementée et l'oriente vers des investissements, à long terme, rentables et générateurs de croissance socioéconomique responsable et durable. La diversité et la nature des métiers portés par le Groupe le positionnent en plein cœur des enjeux sociétaux en lien avec le citoyen, l'environnement, l'éthique et le développement économique.

C'est dans cette logique que le Groupe CDG a annoncé en 2016, lors de la COP 22 tenue à Marrakech, des engagements portant notamment sur la réduction de son empreinte carbone, l'intégration des enjeux climatiques dans sa stratégie, etc. Dans la continuité de son engagement pour le climat, le Groupe œuvre à élargir son ambition afin de couvrir l'ensemble des axes du Développement Durable (volet social, économique, environnemental, éthique, etc.)

Fort de son identité d'investisseur de long terme et en cohérence avec ses valeurs, le Groupe CDG formalise et structure dans la présente Charte sa démarche, déjà inscrite dans de nombreuses actions, et se positionne ainsi en acteur responsable, respectueux de son environnement et de ses parties prenantes, consolidant les externalités positives de ses activités et s'efforçant d'en atténuer les effets adverses.

Soucieux de générer des retombées et impacts positifs au niveau national et répondant au Nouveau Modèle de Développement du Royaume, le Groupe positionne le Développement Durable au cœur de son modèle de croissance et en fait un engagement fort sur la durée.

Le Groupe contribue activement à l'atteinte d'un développement socialement équitable et inclusif, économiquement prospère et dynamique et sensible aux enjeux environnementaux. Cette intervention s'illustre notamment par la concrétisation de diverses actions et initiatives couvrant différents domaines en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unis.

Le Groupe est ainsi naturellement positionné, sans s'y limiter, sur 12 ODD structurants, en résonance profonde avec son ADN s'articulant autour des quatre volets suivants :

**CROISSANCE ECONOMIQUE****ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :****BIEN ÊTRE ET COHÉSION SOCIALE****GOVERNANCE, ÉTHIQUE ET EXEMPLARITÉ INTERNE**

Le Groupe CDG s'inscrit également dans la dynamique nationale en alignant son ambition aux objectifs de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Il contribue ainsi à sa réalisation en se positionnant sur trois enjeux clés de la SNDD :

- Réussir la transition vers une économie verte
- Accélérer la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le changement climatique
- Promouvoir le développement humain et réduire les inégalités sociales et territoriales

En outre, le Groupe s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur en matière sociale et environnementale, à conduire ses activités de manière transparente et à veiller à l'adoption de comportements éthiques et exemplaires en toutes circonstances.

# PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Le Groupe inscrit son intervention dans une logique d'amélioration continue et ambitionne d'en faire un vecteur de progrès et de développement. Cette démarche de contribution responsable s'articule autour des cinq principes suivants :

## 1. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET À LA CRÉATION DE VALEUR À LONG TERME

Le Groupe CDG a historiquement adapté son intervention pour s'aligner aux enjeux à long terme de l'économie nationale. Il adopte une doctrine basée sur le principe d'additionnalité visant notamment à préserver les intérêts des générations actuelles et futures à travers différents leviers :

- Maintenir la logique d'adéquation entre les impératifs de sécurisation et de rentabilisation de l'épargne collectée et les investissements relevant de l'intérêt général
- Intégrer dans le dispositif de Gouvernance du Groupe l'examen, par les instances de gouvernance des différentes entités du Groupe, des questions relatives aux facteurs de développement durable
- Prendre en compte les facteurs ESG dans les processus d'investissement et de financement et les adapter aux différentes classes d'actifs et aux spécificités des entités du Groupe opérant dans les métiers d'investissements
- Renforcer continuellement les synergies du Groupe avec son écosystème d'acteurs, publics et privés

## 2. PRÉSERVER ET RENFORCER LES ÉQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

Dans la continuité des engagements pris lors de la COP22, le Groupe CDG œuvre en continu pour la réduction de son empreinte écologique et environnementale à travers les leviers suivants :

- Intégrer les risques liés aux changements climatiques et à l'environnement dans le dispositif de gestion des risques Groupe ;
- Soutenir la transition vers une économie bas carbone en renforçant les activités du Groupe ayant un impact positif sur l'environnement et le changement climatique et en réduisant les activités à impact négatif ;
- Maintenir et renforcer les actions de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux à la fois en interne (organes de direction, administrateurs, collaborateurs, etc.) et en externe (partenaires, fournisseurs, clients, etc.)

## 3. ŒUVRER EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET SOCIALE

Au vu de la nature de ses métiers, le Groupe CDG porte une responsabilité citoyenne qui se matérialise à travers ses différentes orientations et interventions. En effet, le Groupe intervient sur des projets qui enregistrent un fort effet de levier sociétal, combinant à la fois dynamisation productive (employabilité, inclusion professionnelle, etc.) et cohésion sociale (bien être, lutte contre la précarité, etc.). Le groupe entend ainsi :

- Soutenir la dynamisation du tissu productif à travers la création d'emplois directs et indirects
- Renforcer l'inclusion économique et financière des communautés locales et participer à la lutte contre la précarité (santé, éducation, prévoyance, etc.)
- Maintenir et renforcer la qualité des prestations, services et produits proposés par le Groupe (digitalisation, accompagnement et écoute, etc.)

## 4. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET L'EXEMPLARITÉ INTERNE

Le Groupe CDG place les enjeux de gouvernance et d'éthique au cœur de la conduite de ses activités et veille constamment au respect des règles et bonnes pratiques appliquées (promotion de comportements éthiques, prévention de la corruption, de la fraude et de délit d'initié, etc.). Les leviers en soutien à ce principe sont :

- Assurer la transparence de la gouvernance au niveau Groupe
- Renforcer la communication financière et extra financière sur les activités du Groupe
- Agir de manière responsable à l'égard des parties prenantes et en conformité avec le code de déontologie du Groupe
- Préserver la confiance de ses clients et de ses partenaires

## 5. VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

Le capital humain constitue la première ressource immatérielle de toute organisation. Sa valorisation est un élément fondamental de la performance globale et la création de valeur sur le long terme. Le Groupe CDG se distingue par des pratiques sociales fortes. Cet engagement d'employeur responsable s'illustre par la priorisation de la sécurité, la santé et le bien-être de l'ensemble des collaborateurs :

- Garantir et promouvoir le respect de la diversité et des droits humains
- Garantir l'équité des principes d'évolution et de rémunération notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes
- Favoriser le développement professionnel et la formation continue des collaborateurs du Groupe
- Créer un environnement de travail favorisant l'épanouissement
- Maintenir un dialogue social de qualité avec les instances représentatives





Pour le Maroc Avenir



[www.cdg.ma](http://www.cdg.ma)



GroupeCDG



صندوق الإيداع والتدبير  
+٢١٢٤٢+ | ٣٥٥٥ ٨ ٣٥١٨٨٨٣  
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION